

Edito

Evaluer et accompagner

Assurer la réussite de tous les élèves est la mission de l'École, une mission qui traverse les époques et qui pose l'égalité des chances comme principe premier. La circulaire de rentrée 2010 réactive ce principe en affirmant que la « personnalisation du parcours scolaire de l'élève vient à l'appui de cet objectif d'égalité des chances qui guide la rénovation du système éducatif ». En effet, comment assurer l'égalité des chances d'un public divers, par ses cultures familiales, ses aptitudes, ses compétences et ses difficultés, et en évolution constante? Si les savoirs fondamentaux adaptés à chaque étape de la scolarité obligatoire, définis dans les programmes, ne sauraient être évacués ou négligés, alors il s'agit d'adapter, d'ajuster les modalités d'apprentissage et de réfléchir l'évaluation des élèves, en acceptant l'idée que les difficultés des élèves ne sont pas des freins irréversibles synonymes d'échec présent ou futur, que l'analyse de ces difficultés conduit à des réponses différenciées qui ouvrent la voie à des parcours personnalisés où la prise en compte des compétences autorise la réussite.

Évaluation et accompagnement de la difficulté scolaire sont deux facettes de la logique des textes présidant aux dernières réformes. Dès 2005, la « loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École » pose comme objectif de la scolarité obligatoire le socle commun de connaissances et de compétences « qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société ». Dès 2005 aussi, deux décrets définissent les « dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves » à l'école et au collège. Le livret personnel de compétences, dont la mise en œuvre est fixée par la circulaire du 18 juin 2010, définit les compétences comme combinaison de « connaissances, capacités ou attitudes » de l'élève, évaluées progressivement et de façon globale, tout au long de son parcours scolaire. Ce livret est présenté comme un outil qui permet de communiquer la validation des acquis de l'élève, de le suivre et de l'accompagner à chaque étape de sa scolarité. C'est pourquoi il est prévu qu'il soit un outil pour la prise en charge des difficultés, qu'il s'agisse des PPRE au collège ou de l'accompagnement personnalisé, au lycée. L'accompagnement présenté comme une innovation du nouveau lycée affirme d'ailleurs la prise en compte des compétences des élèves et vise à améliorer leurs « compétences de base ».

On comprend ainsi que l'innovation est au cœur des dernières réformes dans la mesure où est affirmée la volonté d'individualiser les parcours en différenciant l'accompagnement accordé à chacun en fonction de ses compétences et donc de ses besoins, avec comme conséquence l'évolution d'un lien pédagogique traditionnellement collectif.

Le chantier de la rénovation de l'enseignement est donc ouvert, les objectifs et principes sont définis mais il reste aux équipes à s'en emparer pour trouver des modalités, des situations pédagogiques nouvelles qui permettent d'évaluer individuellement des compétences autant que des connaissances et d'accompagner les difficultés singulières tout autant que les réussites potentielles.

Les équipes innovantes expérimentent, comme on pourra le voir dans cet écho, de nouvelles actions qui interrogent l'évaluation et l'accompagnement des apprentissages : que signifie évaluer ? Que signifie noter ? Pour le professeur ? Pour l'élève ? Comment transformer l'évaluation en quelque chose qui soit formateur et constructif pour chacun des élèves, en fonction de ses compétences mais aussi de ses difficultés ? Comment l'évaluation guide-t-elle l'accompagnement de la difficulté ? En quoi l'accompagnement permet-il d'éclairer l'évaluation ? Le socle commun, la validation du LPC, la réforme du lycée, sont autant d'occasions pour elles d'imaginer des pratiques différentes dont les résultats sont évaluables et dont les modalités sont transférables ...

Bonne lecture !

La rédaction

Claude Stromboni, Coordonnatrice du PASIE, IA-IPR de Sciences Physiques

Frédérique Cauchi-Bianchi, IA-IPR Lettres

Pavlina Damascopoulos, conseillère en développement PASIE

Laurent Brunetto, conseiller en développement PASIE, webmestre

VALLAURIS

Evaluation par compétences des sciences physiques en classe de cinquième.

Le collège Pablo Picasso fait partie du « réseau réussite scolaire » et il est classé « Etablissement à postes valorisés ». Sa situation géographique fait qu'il reçoit un public extrêmement hétérogène puisque les élèves proviennent de familles de Vallauris qui sont majoritairement en difficultés sociales et professionnelles mais aussi de familles de Golfe Juan socialement et professionnellement plus favorisées. Placé en pleine zone urbaine sensible, le collège subit une image négative : le taux d'évitement du collège en 6ème était de 27% à la rentrée 2009.

La caractéristique principale d'une majorité d'élèves est qu'ils ont une image très dégradée d'eux-mêmes. De fait, ils ne sont pas motivés à travailler, persuadés que la mauvaise note est inéluctable ou très rapidement découragés face à une somme de travail. Ils pensent ne pas être capables de fournir le travail que l'on attend d'eux. Ils s'identifient à leurs notes et certains pensent même que la collection de mauvaises notes sera synonyme de popularité.

La demande institutionnelle de mise en place de l'évaluation du socle commun ainsi que ce diagnostic très négatif sur le rapport des élèves à l'évaluation chiffrée, ont conduit deux professeurs de Sciences Physiques à mettre en place une alternative à la note : l'évaluation par compétences. Ce projet s'inscrit dans le premier défi du projet académique : la diversité des élèves prise en compte dans l'enseignement, action 2 : accroître la portée pédagogique des pratiques d'évaluation. Cette évaluation par compétences est menée uniquement sur le niveau de cinquième et en sciences physiques.

Le public visé est l'ensemble des élèves de 5ème pour la rentrée 2010/2011 soit 152 élèves. Le choix s'est porté sur ce niveau dans la mesure où les élèves découvrent là la discipline, ils restent volontaires et ouverts à la nouveauté. Le souvenir de l'évaluation par compétences de primaire est encore présent dans leur esprit. De plus, l'absence de notes chiffrées n'a aucune répercussion sur leur orientation en 4ème.

Les objectifs des professeurs sont de faire prendre conscience à leurs élèves que quel que soit leur niveau, ils possèdent des compétences évaluables, de les motiver à travailler et à donner le meilleur d'eux-mêmes et de proposer un cadre d'évaluations formatives et sommatives extensible à d'autres niveaux et à d'autres disciplines.

Pour atteindre ces objectifs, la démarche a été la suivante : comme aucune évaluation chiffrée n'est envisagée dans la discipline à ce niveau,

- Les élèves connaissent à l'avance les compétences sur lesquelles ils sont évalués.
- Un logiciel consultable par les parents et les élèves permet de suivre l'évolution de leurs acquis au cours de l'année.
- Les interrogations et les contrôles sont présents et sont évalués en termes d'acquisition ou de non acquisition des compétences.
- Un travail d'auto-évaluation et de remédiation personnalisée est proposé.
- Les actions sont présentées en conseil pédagogique tout au long de l'année et aux professeurs principaux de 5e. Une réunion d'information s'est tenue en direction des parents en début d'année.

Les deux enseignantes de sciences physiques du collège sont investies dans ce projet. Elles ont mis en place une progression annuelle détaillée commune ainsi que les activités expérimentales et les évaluations. Toutes les démarches réalisées en lien avec ce projet sont menées conjointement, de sorte que les élèves sont positionnables uniquement individuellement au regard des compétences prescrites par le programme dans la discipline à ce niveau. Certaines des compétences du socle commun peuvent aussi être construites et évaluées par cette action.

A ce stade, il est possible d'affirmer que le nombre d'élèves décrocheurs a diminué de manière très importante en Sciences Physiques grâce à cette action. L'apprentissage est facilité par le fait que les élèves savent sur quelles compétences ils vont être évalués, mais aussi par la possibilité donnée d'acquérir une compétence à un rythme différencié. L'accompagnement a largement porté sur les méthodes de travail autonome, et peu à peu, les élèves mesurent ce qui leur est nécessaire à l'acquisition d'une compétence, les professeurs mettant à leur disposition, sur l'ENT du collège, des outils pour préparer l'évaluation, approfondir ou remédier telle ou telle compétence.

En outre cette action a permis de donner plus d'importance aux attitudes qui étaient précédemment moins évaluées que les connaissances et les capacités.

Coordonnatrices : Julie BONFILS et Coryse INVERSIN, professeurs de Sciences Physiques

COLLEGE EMILE ROUX

Chemin des plaines

06110 Le Cannet

Tel : 04 93 69 07 14

Fax : 04 93 69 07 17

Groupes de compétences Français-Mathématiques 3^{ème}

L'action a pour point de départ un constat partagé : il existe au collège une grande hétérogénéité tant du point de vue du niveau des élèves de 3^{ème} que de celui de leur poursuite de scolarité. La problématique qui a guidé la réflexion était de trouver les moyens de proposer aux élèves de 3^{ème}, malgré cette double hétérogénéité, une pédagogie individualisée et de personnaliser leurs parcours de réussite en s'appuyant sur le socle commun des compétences et des connaissances. Ainsi est né le projet de créer des groupes de compétences en français et mathématiques sur le niveau 3^{ème}. Le projet intéresse tous les élèves du niveau 3^{ème} de l'établissement, soient 5 divisions comprenant 127 élèves, sur leurs cours de Français et mathématiques.

Pour la mise en œuvre de cette innovation pédagogique, la notion de division est supprimée au profit de groupe de compétences en français et en mathématiques. Ainsi, les cinq divisions de 3^{ème} sont transformées en six groupes de français (de F1 à F6) et six groupes de mathématiques (de M1 à M6). A chaque groupe correspond une compétence dominante de français ou de mathématiques. Les élèves sont ventilés dans les groupes en fonction de leurs points forts parmi les différentes dominantes. Les cours se font en barrette et ont une durée d'une heure trente : une barrette F1 F2 F3 M4 M5 M6 puis la deuxième barrette F4 F5 F6 M1 M2 M3.

Le fonctionnement choisi offre l'avantage d'assurer « une mixité de niveau » dans chaque groupe. Chaque groupe a de bons éléments et des éléments plus faibles, mais les élèves d'un même groupe ont des points communs. La différenciation des activités se fait d'un groupe à l'autre, au lieu d'être individuelle dans une classe très hétérogène. Par exemple, les élèves du groupe 6 sont invités à se pencher sur une situation de recherche pendant que ceux du groupe 2 manipulent un logiciel de géométrie dynamique avec la même finalité.

Les groupes de mathématiques :

Groupe 1 / Compétences importantes pour les travaux numériques.

Groupe 2 / Compétences importantes pour les travaux géométriques.

Groupe 3 / Compétences importantes pour le calcul littéral.

Groupe 4 / Compétences importantes pour la proportionnalité.

Groupe 5 / Peu de compétences : vers le DNB Pro ou le CFG.

Groupe 6 / Compétences de prise d'initiative et qualités de réflexion.

Les groupes de français :

Groupe 1 / Améliorer l'appropriation des outils de base.

Groupe 2 / Exploration plus avancée des compétences littéraires.

Groupe 3 / Restitution écrite.

Groupe 4 / Lecture et compréhension.

Groupe 5 / Analyse grammaticale et littéraire.

Groupe 6 / Compréhension fine, écriture.

L'action décline certaines particularités en fonction des compétences des élèves. Quand un groupe aborde sa compétence dominante, il la traite un peu plus profondément. Par ailleurs, il existe des élèves qui possèdent des points forts dans toutes les compétences de français, comme en mathématiques. Pour eux, les compétences abordées le sont de façon plus approfondie. Ces élèves se destinent à une seconde générale et sont répartis dans des groupes plus importants. Pour les élèves qui s'avèrent être en grande difficulté et qui se destinent à une orientation vers la voie professionnelle ou vers l'apprentissage, certaines notions sont allégées. Les effectifs de ces groupes sont faibles.

A ce stade de l'année scolaire, un bilan intermédiaire peut être mené : pour ce qui est du bilan chiffré, les résultats sont globalement supérieurs à ceux de l'an dernier, pour ce qui est du bilan qualitatif, les enseignants sont satisfaits du système et apprécient de travailler avec leurs groupes. Les ambiances de classe sont bonnes.

Cette action repose sur un engagement pédagogique concerté et sur un engagement volontariste de l'établissement en termes de dotation.

Eric CLAUSSEN, Principal du Collège Émile Roux



SOSPEL

Aide aux élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages scolaires

Pour la deuxième année consécutive, un dispositif visant à aider les élèves atteints de troubles spécifiques des apprentissages est mis en place dans le collège, sous la forme, principalement, d'heures d'accompagnement éducatif.

S'il est nécessaire que les élèves dyslexiques ne soient pas séparés du groupe classe pendant les heures de cours, l'équipe engagée considère toutefois qu'une aide particulière doit leur être apportée. En effet, l'élève dyslexique a besoin de plus de temps pour acquérir et maîtriser la lecture et l'écriture.

L'objectif principal est de permettre aux élèves dyslexiques d'acquérir des méthodes leur permettant de pallier les carences et les lenteurs dues à leur mode de fonctionnement. De manière plus concrète, l'équipe s'est fixé quatre objectifs : permettre aux élèves d'acquérir une certaine confiance en eux-mêmes et de décomplexer leur rapport à l'écrit, permettre l'acquisition de techniques, de stratégies visant à faciliter la compréhension des consignes, l'étude des leçons et la mémorisation des informations, faciliter l'acquisition des principales règles de l'orthographe grammaticale ainsi que l'orthographe de quelques mots essentiels, courants, par le biais d'exercices adaptés, dans une optique très pragmatique, liée aux usages de la vie courante et constituer un corpus d'activités, de tests et d'exercices expérimentés dans le cadre de notre projet et directement utilisables par d'autres enseignants souhaitant travailler des compétences particulières avec des élèves dyslexiques.

Riches de l'expérience menée l'année passée, l'équipe a mis en place ces heures spécifiques non plus en dernière heure, après les cours (ce qui « ajoutait » de la fatigue à des élèves déjà sujets à une fatigabilité plus prononcée) mais pendant la journée, pendant les heures de « trous ».

Les efforts se concentrent plus particulièrement cette année sur la compréhension des consignes. En effet, il est apparu que si ces élèves, malgré des difficultés en lecture, comprennent dans l'ensemble relativement bien les textes narratifs simples, ils ont en revanche le plus grand mal à comprendre les consignes, c'est à dire à traduire en action, en méthode, ce qu'ils lisent. Ce problème est évidemment crucial puisqu'il génère des difficultés (et donc des échecs) dans toutes les disciplines. Ainsi les professeurs engagés dans cette action ont constitué une batterie d'exercices variés sur différents supports (papier et informatique) afin d'aider ces élèves à acquérir certains automatismes et à progresser en méthodologie, en lecture et en écriture.

Il est à noter que les élèves qui ont bénéficié de cette aide l'année dernière ont, dans l'ensemble, évolué positivement : ils montrent une plus grande motivation en cours et semblent plus soucieux de progresser.

L'ensemble de l'équipe éducative s'est montrée intéressée par le projet et soucieuse de mieux comprendre ce handicap, afin d'adapter l'ensemble des cours aux élèves dyslexiques. Une réunion en début d'année a eu lieu afin d'échanger sur l'expérience de l'année précédente, et de mieux définir les différents troubles spécifiques des apprentissages dans le but de pouvoir déceler des élèves non repérés, et de mettre en place des stratégies pour les aider.

Coordonnateur : Pierre-Jean LOMBARD, professeur de Lettres Modernes



ANTIBES

Option patrimoine et audiovisuel en classe de 6^e.

Le collège La Rostagne, situé à Antibes, accueille environ 270 élèves dont une forte proportion est issue de milieux modestes voire défavorisés. Chaque année le constat est le même. Des résultats scolaires faibles, peu d'intérêt pour la chose scolaire, de la démotivation et un sentiment " *d'incapacité acquise* " - selon l'expression de B.Charlot-entretiennent auprès de certains de ces élèves, l'échec scolaire. Le peu d'investissement des parents dans le suivi de leurs enfants n'arrange en rien cette situation.

Pour renforcer et cultiver l'adhésion des élèves et de leur famille, l'établissement propose depuis trois ans, une option, dans l'une des classes de 6^{ème}, intitulée « patrimoine et audiovisuel ». Accompagnés par deux de leurs enseignants, les élèves ont pour objectif de découvrir et de comprendre l'histoire locale et en particulier l'évolution du Port Vauban d'Antibes. Autour du métier de pêcheur, les professeurs s'efforcent de proposer à leurs élèves un ensemble d'activités et de situations variées (Rencontre avec les " gens de mer ", découverte du "pointu", matelotage et fabrication des cordages, etc...).

En touchant d'une manière concrète au passé, en s'inscrivant pleinement dans l'action, ce parcours donne du sens aux apprentissages et renforce la motivation de tous nos élèves.

Il n'y a ni cours théorique, ni contrôle écrit mais une multitude d'actions, toutes évaluées, reposant sur différentes compétences. De l'interview à la prise de photos, du compte rendu multimédia à la réalisation d'un poster, de l'observation à l'expérimentation, tout est fait pour motiver les élèves, créer des échanges, leur donner confiance et mettre en valeur leurs réussites. La créativité, l'habileté, la rigueur, la concentration et l'autonomie sont cultivées dans toutes les activités manuelles qui, depuis deux ans, révèlent certains des élèves et constituent des moments clés du parcours.

La variété des situations et des compétences à mettre en œuvre permet à chaque élève, à tout moment, de se révéler aux autres mais aussi et surtout à lui-même. L'estime de soi retrouvée, au cours de certaines activités, contribue à chaque fois à inscrire l'élève dans un processus d'apprentissage réussi.

La démarche des deux coordonnateurs de l'action dans l'évaluation des productions est la même : l'objectif est de donner de la valeur et du sens à ce que l'on fait. Les travaux et réalisations sont tous notés, et cela de façon immédiate. L'élève peut ainsi se positionner par rapport aux autres, mais aussi par rapport à l'avancée de son travail. Une note n'est pas forcément figée; elle peut évoluer si l'élève reprend sa production, la modifie ou l'améliore. Ils font en sorte que tous les élèves, même les plus faibles, se sentent accompagnés tout au long du parcours. L'évaluation est un moment clé et attendu des élèves. C'est le moment où les enseignants, mais parfois aussi les élèves, vont pouvoir apprécier la qualité de la production. Une qualité qui pourra être d'ordre esthétique (réalisation d'un tableau de nœuds) mais aussi pratique (est-ce que la machine à fabriquer des cordages fonctionne ?). Dans ce sens, la co-évaluation est régulièrement pratiquée. Les professeurs ne sont plus, alors, les seuls juges, mais c'est le groupe classe au complet qui se prononce sur la réalisation (évaluation des posters, des tableaux de nœuds mais aussi des comptes rendus multimédia ...).

L'établissement dispose d'un Espace Numérique de Travail. Support et mémoire des productions, ce dernier est largement utilisé pour valoriser, et mettre à disposition de tous, l'ensemble des travaux de nos élèves : les comptes rendus multimédias, les interviews, les reportages vidéo, les réalisations manuelles de nos élèves. Chaque élève fait de son mieux pour que sa réalisation ou production soit retenue et présentée à l'ensemble de la collectivité.

En résumé :

- Production de qualité (exigence attendue)
- Valorisation des travaux (notés et diffusés sur l'ENT)
- Amélioration toujours possible (avec délai de rigueur)
- Bonification pour une attitude responsable ou une prise d'initiative efficace.
- Adaptation des tâches à la compétence de l'élève comme le suggère B.M.Barth « *Ce qu'on propose à l'élève doit s'articuler avec son répertoire cognitif existant* »

L'évolution de l'investissement et de l'autonomie, la qualité des productions tout au long de l'année scolaire, sont autant de critères, qui gagent de la réussite du projet. Cependant, si certains des élèves se révèlent dans cette option, il faut quand même constater que le retour à une situation plus « classique » d'enseignement reste problématique pour plusieurs d'entre eux !

Coordonnateurs : M. LABOREY Robert, professeur d'EPS et M. PILORGET Olivier, professeur de Mathématiques



Carqueiranne

Classe de 5^e réussite

Le collège Joliot Curie de Carqueiranne travaille, depuis cinq ans déjà, en faveur de la lutte contre le décrochage scolaire. L'analyse attentive des résultats et des parcours des élèves a permis de mettre en lumière la nécessité de prendre en charge la difficulté dès la sixième, puisque les élèves décrocheurs avaient daté leur découragement et leur démotivation du 3^e trimestre de 6^e. Ainsi, pendant l'année scolaire 2009-2010, 48 élèves en difficulté ont bénéficié du « PPRE » en classe de sixième. Malheureusement, le projet ne pouvait être reconduit en 5^e compte-tenu de sa forte consommation en moyens horaires. Dans le cadre de l'article 34, un dispositif spécifique a été imaginé et élaboré pour les élèves de cinquième. A la rentrée, et en accord avec les familles concernées, ont été regroupés dans une même classe, 23 élèves repérés comme étant les plus en difficulté scolaire en sixième de manière à permettre un cursus progressif mais continu, un apprentissage à modalités particulières, avec une équipe de professeurs volontaires.

Le travail en mathématiques et en français se fait en effectif allégé ; il y a deux professeurs dans chacune de ces matières (1 professeur par 1/2 classe), le nombre d'heures est identique à celui des autres classes. Chaque membre de l'équipe est le tuteur de 1, 2 ou 3 élèves, il est l'interlocuteur privilégié de l'élève ce qui permet un suivi personnalisé dans le parcours scolaire et l'orientation de celui-ci. Dans l'emploi du temps sont également prévues une heure d'aide aux devoirs et une heure de méthodologie.

Dans le cadre de la « mallette des Parents », les familles sont invitées à participer à des réunions pour les aider à gérer les difficultés rencontrées par leur enfant.

L'acquisition du socle commun des connaissances et des compétences en fin de 3^eme étant obligatoire pour l'obtention du brevet des collèges, il a été décidé, en plus du bulletin, de mettre en place dans cette classe, un livret de compétences semblable à celui que l'on doit renseigner en fin de 3^eme. Chacun des professeurs de l'équipe a contribué à la conception de ce livret en élaborant une grille de compétences, qu'il complètera à la fin du deuxième trimestre. Il proposera ensuite une remédiation aux élèves qui n'auront pas acquis tous les items.

Ce livret a été présenté aux familles lors d'une réunion en décembre. Elles le recevront après le conseil de classe du second trimestre, devront en prendre connaissance.

Cet outil d'évaluation permettra ainsi aux enseignants d'expliquer aux parents dans le détail ce que leur enfant a appris et ce qu'il doit encore apprendre avant la fin de l'année scolaire. Il leur sera à nouveau communiqué fin juin pour faire le bilan des acquis.

Ce livret de compétences a pour objectif de valoriser les efforts et la persévérance des élèves difficilement quantifiable par une note. Il a aussi pour but d'améliorer la confiance que les élèves ont en eux-mêmes ainsi que les relations qu'ils entretiennent avec leurs parents tout en fournissant aux professeurs qui les auront l'année suivante, un aperçu du niveau acquis en classe de 5^eme.

Mme PABAN Anne, Principale Adjointe et M. MENACER Farid, coordonnateur de l'action.



Course d'orientation et construction d'une orientation scolaire au profit de la réussite de tous.

Chaque année l'établissement recrute des élèves aux résultats extrêmement faibles (résultats au BNC (maths et français) inférieurs à 9 de moyenne) qui subissent leur scolarité en classe de 2nde. En conséquence, ce sont des élèves qui, pour préserver leur estime d'eux-mêmes, ont un fort taux d'absentéisme, ou présentent des problèmes de comportements, ou une résignation face aux apprentissages scolaires. Leur année scolaire en classe de 2nde est majoritairement un échec qui aboutit au redoublement et ce dernier n'est souvent pas plus probant. Les raisons de cet échec s'expliquent en partie par les caractéristiques des élèves précédemment cités auxquels la classe de 2nde de LGT ne répond pas : un rapport au savoir particulier, une valorisation des savoirs qui pourront être réinvestis immédiatement dans leur quotidien, donc un besoin de savoirs qui aient du sens pour eux, un rapport difficile à l'écrit, des lacunes importantes en termes de connaissances et de capacités disciplinaires et une défaillance dans l'utilisation des compétences méthodologiques. En fait, les élèves de ce type de profil ont une estime d'eux-mêmes fragilisée par leur vécu scolaire au collège, ils manifestent une résignation scolaire qui a des conséquences négatives sur l'investissement en classe et à la maison. Ils s'en remettent à l'enseignant, et font preuve de très peu d'autonomie. Enfin, ils éprouvent une difficulté à se projeter dans le long terme, ou une difficulté à être lucides, ce qui se lit dans l'absence de projet d'orientation, ou à travers la construction de projet irréaliste, donc voué à l'échec.

Au regard du diagnostic, une équipe volontaire a souhaité réfléchir aux moyens d'accroître la réussite scolaire de ces élèves aux besoins, en fait, particuliers. Dans le cadre de la réforme de la classe de 2nde, soit à travers les heures d'accompagnement personnalisé, les enseignements d'exploration, mais aussi les horaires et programmes disciplinaires, une action a été imaginée qui vise, avant tout, à construire un nouveau rapport aux savoirs en donnant du sens aux apprentissages autour d'un projet commun, concret, réinvestissable au quotidien : savoir s'orienter.

Les compétences disciplinaires sont articulées autour de ce projet et sont l'occasion de mettre en évidence les interactions entre les disciplines : exploitation de données arithmétiques en E.P.S., exploitation des ressentis et des fréquences cardiaques relevés en E.P.S. pour étudier l'effort physique en SVT... Les apprentissages sont abordés par le biais de compétences transversales, ce qui favorise l'intégration des savoirs, donne du sens, et laisse le temps de stabiliser les acquis. Un travail de fond s'est mené de manière à favoriser, dans toutes les disciplines, l'accès aux compétences méthodologiques tandis que l'équipe a aussi la volonté de favoriser l'accès aux compétences du socle commun par un travail pluridisciplinaire dans lequel Sciences Physiques, SVT, E.P.S., mathématiques, français et histoire géographie convergeraient.

La remise à niveau est favorisée par le parcours personnalisé qui amène chacun des élèves à mieux se connaître et qui propose des accompagnements différenciés selon les besoins des élèves autour de deux pôles : un sur la notion de logique, de raisonnement, d'acquisition d'une démarche scientifique : observation, hypothèse, expérimentation, résultat, interprétation conclusion ; l'autre fondé sur la maîtrise de la langue française : compréhension et utilisation des consignes, extraction d'informations, apprendre à argumenter, capacités à synthétiser des idées avec deux temps sur l'année : l'un centré sur la remise à niveau, l'autre sur l'approfondissement en fonction de l'orientation envisagée en classe de 1^{ère}.

Un tutorat entre élèves (dyade dissymétrique construite sur le volontariat) est instauré pour soutenir ce dispositif : l'un apprend, et l'autre développe ces capacités méthodologiques. Les deux élèves sont valorisés et reconnus. Un travail préparatoire à l'orientation se mène tout au long de l'année, avec différentes étapes, qui permettent à chacun de se connaître pour mieux cerner le parcours de formation qui lui correspond le mieux, de mettre en adéquation ses projets et ses résultats du moment, de se donner les moyens de réussir son projet. Un parallèle avec le vécu en course d'orientation vient renforcer le sens de ce travail. L'objectif de cette action est de permettre le passage en 1^{ère} générale ou technologique de tous les élèves et leur poursuite sereine de cursus.

Coordonnatrice de l'action : Mme JACOT Céline, professeur agrégé d'EPS